

Réponse de Philippe Juvin, Député de la 3e circonscription des Hauts-de-Seine à Anna C. adhérente du Choix

De: Philippe Juvin <philippe.juvin@assemblee-nationale.fr

Date: 23 juin 2026 à 14:57:40 UTC+2

À: Anna C.

Objet: RE: Proposition de loi relative à l'aide à mourir

Chère Madame,

Vous avez souhaité me faire part de votre position sur la proposition de loi relative à la fin de vie, actuellement débattue à l'Assemblée nationale. Je vous remercie pour votre message et pour la sincérité de votre démarche.

Je comprends profondément les attentes exprimées par celles et ceux qui redoutent une fin de vie marquée par la souffrance. Ces préoccupations sont légitimes et méritent d'être entendues avec respect.

En tant que médecin, j'ai accompagné de nombreux patients et leurs proches dans ces moments ultimes. Cette expérience m'a appris combien chaque situation est singulière, et combien la réponse ne peut jamais être ni simple ni uniforme.

Notre droit actuel permet déjà d'éviter l'acharnement thérapeutique, de respecter la volonté du patient et de soulager la souffrance, y compris par une sédation profonde lorsque la situation l'exige. Ces dispositifs répondent, dans la majorité des cas, aux besoins des patients, à condition toutefois qu'ils soient réellement accessibles.

Or, aujourd'hui encore, l'accès aux soins palliatifs reste insuffisant et inégal selon les territoires. Aussi, avant d'envisager une évolution aussi lourde de conséquences éthiques et médicales, je crois indispensable de combler ces manques et de garantir à chacun un accompagnement digne, humain et de qualité.

Si je mesure les motivations de celles et ceux qui souhaitent faire évoluer la loi, je demeure donc réservé sur ce texte, qui soulève à mes yeux des interrogations notables, en particulier quant à la protection des personnes les plus vulnérables et à l'évolution du rôle confié aux soignants. Comme médecin, je reste profondément attaché à une conception du soin fondée sur l'accompagnement, le soulagement et l'écoute.

Ce débat n'oppose pas des camps irréconciliables : il appelle de l'humilité, un respect mutuel et un sens aigu des responsabilités. C'est dans cet esprit que je poursuis mon engagement sur cette question essentielle.

Je vous remercie pour votre message et reste à votre écoute.

Veuillez croire à l'expression de mes sentiments respectueux.

Philippe Juvin